

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°41/2021

L'an deux mil vingt et un, le 03 juin, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chérucy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck BRON, Maire.

Présents : M. Franck BRON, Mme Martine BLACHE, M. Jean-Louis ANDREU, Mme Pauline BON, M. Philippe LAURENT, Mme Sandra CAMPOY, M. Philippe ZUCCARELLO, Mme Pascale MERCIER, M. Philippe DANGELY, Mme Josiane PAVIET-GERMANOZ, MM. Dimitri KOKKINIDIS, Steve BIANCHI, Mmes Caroline FERRAND, Catherine LEPETIT, M. Lébicha MANOUKIAN, Mme Christine TROUBA, M. Axel SIMIAN, Mme Monique RAVOUNA, M. Jean-Pierre DEBRAY, Mme Farah GUILLAUMONT.

Procurations : M. Daniel POIRIE (pouvoir à Mme Pascal MERCIER), Mme Eugénie GRAND (pouvoir à Mme Josiane PAVIET-GERMANOZ), M. Sébastien BLACHE (pouvoir à Mme Martine BLACHE), Mme Danka DRAGOJLOVIC (pouvoir à M. Jean-Louis ANDREU), Mme Isabelle ROUSSET (pouvoir à M. Philippe LAURENT), Mme Fadoi AQADDOURI (pouvoir à Mme Sandra CAMPOY), M. Franck LAURENT (pouvoir à Mme Pauline BON), M. Florian D'ANGELO (pouvoir à M. Dimitri KOKKINIDIS), M. Anthony NIAVET (pouvoir à Mme Monique RAVOUNA).

M. Axel SIMIAN a été élu Secrétaire de séance.

Objet : EMBELLISSEMENT D'UN POSTE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE – CONVENTION ENEDIS

Exposé du Maire

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de l'intégration de ses équipements techniques dans le paysage urbain, ENEDIS propose aux communes des actions d'embellissement de certains postes de distribution publique d'électricité.

Ayant rencontré dernièrement un représentant d'ENEDIS, cette opportunité pourrait s'appliquer au poste situé place Baron de Verna (numéroté 38316.P.0014).

Il incomberait à la commune d'acquérir les fournitures nécessaires à la réalisation des travaux et d'encadrer le chantier et ses intervenants. Ces derniers peuvent être recherchés auprès d'associations de quartiers agissant en direction des jeunes en difficulté ou en situation précaire.

Ce type de travaux leur permettrait ainsi de découvrir ou de renouer avec le monde du travail, mais également de développer sur un support déterminé, leurs talents artistiques.

Pour ce faire, une convention devra être signée avec ENEDIS qui apportera une aide financière d'un montant de 500 € TTC. Cette somme sera versée à la commune à l'issu des travaux, sur présentation d'une facture justifiant des dépenses réalisées.

La fresque réalisée sera prise en charge par la commune qui en assurera l'entretien et la pérennité.

Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide :

☞ De donner un avis favorable à l'embellissement du poste de distribution publique d'électricité situé place Baron de Verna.

☞ D'autoriser le Maire à signer avec ENEDIS la convention s'y rapportant.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 08 juin 2021

Le Maire,

